

Contrat de prestation de services

LE CLIENT :

Dénomination sociale :
Adresse du siège social :
SIRET
☎ :
représentée par

N°TVA intra :
Fax :
Mail :

POUR INFORMATION

LE PRESTATAIRE :

La société FREE.CADRE domiciliée au : Les Portes d'Uzès
1 rue Vincent Faïta 30 000 Nîmes
SARL au capital de 8 000 € APE 741 G SIRET : 438 855 231 00033
Cette société est ici représentée par Antoine d'Amécourt

DESIGNATION DE L'INTERVENANT

Le Client a choisi , intervenant salarié de Free.cadre, pour effectuer la prestation objet du présent contrat.

DESIGNATION DE LA MISSION : (Objet, modalités)

CONDITIONS D'EXECUTION : (Lieu et durée ..)

CONDITIONS FINANCIERES :

Libellés	Montant
	Total HT
	TVA 19,6 %
	Total TTC

Modalités de paiement :

Virement bancaire – chèque bancaire

Délai de règlement : Facturation établie chaque mois en fonction
Règlement à réception facture

Fait en 3 originaux, à Nîmes, le
Signatures et cachets

Le client.

L'intervenant

Antoine d'Amécourt Free.cadre

Conditions générales de vente

Validité de la commande.

La présente commande est proposée au client par l'intervenant choisi. Les parties sont définitivement engagées par les conditions particulières et générales du contrat dès que le client et Free.cadre l'ont approuvé en y apposant la signature d'une personne habilitée à engager la société. La signature du consultant l'engage à accepter sa désignation par Free.cadre pour l'exécution de la mission, conformément au vœux du client.

Statut de l'intervenant

Free.cadre affectera à l'exécution des travaux décrits au verso l'intervenant choisi par le client. Cet intervenant est un salarié lié à Free.cadre par un contrat de travail écrit. Les cotisations sociales sont versées par Free.cadre à l'Urssaf, aux Assedic et à l'Arcco ou l'Agirc. L'intervenant reste à tout moment sous la seule autorité de Free.cadre.

Exécution de la commande.

Free.cadre s'engage à exécuter les travaux conformément aux règles de l'art .

Obligation de confidentialité et propriété des résultats.

Free.cadre et l'intervenant considéreront comme strictement confidentiels, et s'interdisent de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont ils pourraient avoir connaissance à l'occasion du présent contrat. De convention expresse, les résultats de la mission seront en la pleine maîtrise du client, à compter du paiement intégral de la prestation et le client pourra en disposer comme il l'entend. Free.cadre et l'intervenant pour leur part, s'interdisent de faire état des résultats et de les utiliser de quelque manière, sauf à obtenir préalablement l'autorisation écrite du client.

Prix, modalités de paiement et de facturation.

Le prix de la commande est celui indiqué au recto du bon de commande ou résultant des modalités de calcul de prix qui y sont mentionnées. Il est toujours stipulé hors TVA française. Une modification du prix ne peut résulter que d'un avenant à la commande.

Les factures sont adressées au service désigné par le client et rappellent l'objet du contrat et le nom de l'intervenant. Sous réserves des modalités particulières prévues au recto de la commande, le règlement des factures doit être effectué comptant à réception de la facture. Lorsque le règlement n'est pas effectué, le client doit acquitter des intérêts de retard calculés de la date de la facture à la date de paiement. Les intérêts de retard sont augmentés de 7 points. Lorsque le retard est supérieur à 15 jours, le client doit payer une pénalité de retard égale à 10% du montant impayé afin de couvrir des frais de cette facture et de son recouvrement. Les prestations effectuées restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement complet de leur prix par l'acheteur.

Responsabilités.

Le client convient que, quels que soient les fondements de sa réclamation, et de la procédure suivie pour la mettre en œuvre, la responsabilité de Free.cadre à raison de l'exécution par l'intervenant des obligations souscrites au présent contrat, est toujours limitée au montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par le client en exécution des services et tâches du contrat.

Résiliation hors faute.

Le présent contrat pourra être résilié à tout instant par chacune des parties, sous la réserve d'un préavis de 1 mois. Dans cette hypothèse, les sommes déjà perçues par Free.cadre lui demeureront acquises et le client pourra faire l'usage le plus libre des informations qui lui auraient été communiquées, ou des documents d'ores et déjà remis.

Référencement.

Le client autorise Free.cadre et l'intervenant à inscrire les travaux accomplis dans le cadre du présent contrat au nombre de leurs références.

Droit applicable et attribution de compétences.

La loi du présent contrat est la loi française. Les litiges relatifs à la formation, l'interprétation et l'exécution des commandes, même en cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs ou de connexité, sont soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de Nîmes, lieu du siège social de Free.cadre. La convention de Vienne de 1980 relative aux contrats internationaux de vente de marchandises est exclue.

Interprétation du contrat.

Le présent contrat et ses annexes contiennent tous les engagements des parties ; les correspondances, offres ou propositions antérieures à la présente commande sont considérées comme non-avenues et ne peuvent être utilisées pour l'interprétation du contrat.